

**Commune de Mauriac (Cantal)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mauriac était assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du vingt-trois novembre, sous la présidence de Madame Edwige ZANCHI, Maire de Mauriac.

Date affichage convocation : 23 novembre 2023

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 26

Présents :

Edwige ZANCHI  
Cyrille ROLLIN  
Jean Jacques VAISSIER  
Béatrice CARTAYRADE  
Maryse BONNET  
Georges ALBESSARD  
Elisabeth BALADUC  
Geneviève RONGERE  
Jacqueline BORNE  
Jacques SERRAT  
Gille FRUTIERE  
Sabine RIVET  
Sylvie FENIES  
Michel PAPON  
Bruno DUFAYET  
Guillaume POINAT  
Géraud MAZE  
Julien CHAMBON  
Audrey LAFARGE  
Alain DELASSAT  
Andrée BROUSSE  
Mireille LEOTY  
Gérard VIOLLE  
Stéphanie SERIEIX

Etaient représentés :

Raymonde THESSANDIER ayant donné pouvoir à Béatrice CARTAYRADE,  
Claudine HEBRARD ayant donné pouvoir à Audrey LAFARGE.

Etait absent :

Olivier PRAT

A été désignée en qualité de Secrétaire de séance : Audrey LAFARGE

2023-11-29 / 4	<b>Equipement numérique du groupe scolaire Jules Ferry : approbation du projet et demande de subvention au titre de la DETR 2024</b>
----------------	--

Madame le Maire expose le projet d'équipement numérique du groupe scolaire Jules Ferry portant sur le renouvellement d'une classe mobile (acquisition de 25 ordinateurs portables).

Considérant que ce projet est éligible à l'appel à projet porté par l'Etat, « Dotation d'équipement des territoires ruraux » (DETR) 2024 au titre de la fiche n°6 portant sur le numérique.

Madame le Maire propose de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR pour le projet d'équipement numérique du groupe scolaire Jules Ferry, selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses HT		Recettes HT	
Classe mobile numérique	15 130.25 €	Etat (DETR 2024) (50 %)	7 565.12 €
		Autofinancement (50 %)	7 565.13 €
<b>Total</b>	<b>15 130.25 €</b>	<b>Total</b>	<b>15 130.25 €</b>

Le Conseil Municipal,  
Vu le projet d'équipement numérique du groupe scolaire Jules Ferry,  
Vu l'appel à projet DETR 2024,  
Ayant ouï le Maire en son exposé,  
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Vote	Pour	Abstention	Contre
		26	0

**APPROUVE** le projet d'équipement numérique du groupe scolaire Jules Ferry,

**APPROUVE** le dépôt du dossier de demande de financement au titre de la DETR 2024

**APPROUVE** le plan de financement prévisionnel

**Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus**

**Au registre sont les signatures  
A Mauriac, le 29 novembre 2023**

Le Maire,

Edwige ZANCHI



La Secrétaire de séance,

Audrey LAFARGE

Date de publication sur le site internet [www.mauriac.fr](http://www.mauriac.fr) :

Envoyé en préfecture le 01/12/2023	
Reçu en préfecture le 01/12/2023	
Publié le 04/12/2023	
ID : 015-211501200-20231129-DELB20231129_4-DE	

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de 2 mois, à compter de la date de publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours Citoyens» accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) ou par courrier adressé 6, Cours Sablon, 63 033 Clermont-Ferrand cedex 1